

# Assemblée



# Générale

# Procès-Verbal

## SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	02
ORDRE DU JOUR.....	03
OUVERTURE ET ACCUEILS DU PRESIDENT DU COMITE, DU PRESIDENT DU CLUB ET DE L'ADJOINT AUX SPORTS.....	04
ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'A.G. DU 15 JUIN 2019 A POULDREUZIC.....	04
MODIFICATION REGLEMENTAIRE : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU COMITE.....	04
RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR.....	05
RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.....	06-07
RAPPORT DU TRESORIER GENERAL.....	08-12
RAPPORT DU COMMISSAIRE VERIFICATEUR AUX COMPTES.....	13-14
VOTE SUR LE BILAN FINANCIER.....	14
NOMINATION DU COMMISSAIRE VERIFICATEUR AUX COMPTES.....	14
PROCLAMATION DES RESULTATS A L'ELECTION AU COMITE DIRECTEUR.....	15
DELIBERATION DU NOUVEAU COMITE DIRECTEUR.....	15
VOTE DE CONFIRMATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU PRESIDENT DU COMITE.....	15
QUESTIONS DIVERSES.....	16
REMISE DES MEDAILLES DU MERITE REGIONAL.....	17

# Assemblée Générale du Comité du Finistère

## 12 septembre 2020 au Relecq-Kerhuon

### 8 h 00

- Emargement des représentants de clubs
- Vérification des licences des délégués, des pouvoirs et remise des bulletins de vote

## Assemblée Générale Elective

-

### Ordre du jour

### 8 h 30

- Accueil par les Présidents du Comité du Finistère, du club du PPC Kerhuonnais et de Monsieur l'adjoint aux sports de la mairie du Relecq-Kerhuon,
- Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 15 juin 2019 à Pouldreuzic,
- Modification règlementaire : adoption par vote du nouveau Règlement Intérieur,
- Renouvellement des membres du Comité Directeur : présentation, désignation des scrutateurs et vote à bulletin secret,
- Rapport moral du Président,
- Rapport du Trésorier Général,
- Rapport du Commissaire vérificateur aux comptes,
- Vote sur le bilan financier,
- Nomination du Commissaire vérificateur aux comptes,
- Proclamation des résultats à l'élection du Comité Directeur,
- Délibération du nouveau Comité Directeur,
- Vote de confirmation de l'Assemblée Générale du Président,
- Questions diverses,
- Remise des médailles du Mérite Régional.

### 10 h 30

## Réunion Générale de rentrée

- Présentation des groupes du championnat par équipes seniors.

## Ouverture et accueils des Présidents du Comité, du Président du club et de l'Adjoint aux Sports

Stefano DE BLASIO, Président du Comité Départemental ouvre la séance à 8 h 35 et se félicite que le Comité et les clubs puissent échanger et discuter malgré les conditions sanitaires actuelles, sous respect du protocole préfectoral contraint, bien que le département soit relativement épargné.

Il précise toute l'importance de l'activité sportive bien qu'à cette heure nous n'ayons pas toutes les réponses. Enfin, il précise les conditions exceptionnelles du report de la date de cette Assemblée prévue comme à l'accoutumée au mois de juin et son organisation conjointe avec la réunion générale de rentrée, traditionnelle du mois de septembre pour éviter des déplacements inutiles.

Il salue les personnes présentes, membres du Comité Directeur, et excuse Renan THEPAUT, Président de la Ligue de Bretagne.

Comme traditionnellement, le Président invite, en leur mémoire et à celle de leurs proches, les personnes à se lever et à respecter une minute de silence. Il souhaite que cette minute soit élargie aux professionnels de santé.

Le Président cède ensuite la parole à Thierry HEIME, Président du club du PPC Kerhuonnais, qui se dit très heureux d'accueillir l'Assemblée Générale du Comité Départemental et présente le club. Il souligne l'offre sportive importante sur la commune et les efforts réalisés pour la promotion de l'activité, tant au niveau des scolaires (classes de CP à CM, collégiens) que du sport pour tous visant les publics handicapés et sport adapté.

Thierry HEIME cède la parole à Monsieur Ronan LE BERRE, adjoint en charge des Sports qui remercie le Comité pour son invitation. Il se dit également heureux d'accueillir tous les responsables de clubs du Finistère et confirme la bonne vitalité du club fondé en 1969 qui enregistre 8 labels fédéraux. Il rappelle l'importance de l'action bénévole et assure que la municipalité suivra les associations pour des aides éventuelles.

## Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 15 juin 2019 à Pouldreuzic

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 juin 2019 à Pouldreuzic a été transmis aux clubs avec les documents de convocation à cette Assemblée.

Le Président propose à l'Assemblée un vote à main levée.

Le Procès verbal est adopté à l'unanimité des 63 clubs présents sur les 72 que compte le département :

Vote contre	:	0 voix
Abstention	:	0 voix
Vote pour	:	Unanimité

## Modification règlementaire : Adoption du nouveau Règlement Intérieur du Comité

Le vote d'un nouveau règlement intérieur s'avère obligatoire. La convocation, accompagnée de l'ordre du jour mentionnant cette modification a été adressée aux représentants des clubs affiliés, tel que défini à l'article 5 des statuts, un mois avant la date de l'Assemblée Générale.

Les clubs sont invités à voter. Le Président propose un vote à main levée, accepté par les représentants présents.

Vote contre	:	0 voix
Abstention	:	0 voix
Vote pour	:	Unanimité

## Renouvellement des membres du Comité Directeur

Tous les membres étant démissionnaires, il convient de renouveler l'intégralité du Comité Directeur. Conformément aux statuts, les actes de candidatures ont été envoyés à tous les clubs dans les délais impartis. 18 candidatures sont parvenues au Comité sur les 22 postes disponibles, dont 16 hommes et 2 femmes. La lettre "S" a été tirée au sort.

Les postulants sont les suivants :

Nom	Prénom	Club
TALARMAIN	Michel	CTT Plouigneau
THEPAUT	Jean-Charles	Saint-Divy Sport TT
AMIRY	Jean-François	Landerneau TT
BOURGINE	Hubert	RC Briec
DE BLASIO	Stefano	CTT Taulé
DOLOU	Philippe	TT Loctudy
KERAURDREN	Laurent	Presqu'île de Crozon TT
LABAT	Alain	ESK Saint-Pol de Léon
LE GOFF	Jonathan	Raquette Pays Fouesnant
LE GUERNIC	Rémy	Bodilis Plougar TT
MAREC	Jonathan	Raq du Pays Fouesnant
NEDELEC	Aurélie	Landerneau TT
NICOL	Julien	Quimper Cornouaille TT
OLIER	Pierre	ESK Saint-Pol de Léon
PALUD	Emmanuel	Quimper Cornouaille TT
PERHIRIN	Yvon	GDR Guipavas
PERCHOC	Karine	TT de Loperhet
ROUDAUT	Yann	TT Le Folgoët/Lesneven

Les clubs sont invités à voter à bulletins secrets.

Trois scrutateurs sont retenus pour le dépouillement des votes.

Nous y voilà, mon second mandat en tant que Président du Comité du Finistère arrive à son terme. Avec l'investissement des membres du Comité Directeur et des salariés, quel bilan pouvons-nous faire ?

- 1. L'activité sportive**
- 2. Le Projet Sportif Territorial**
- 3. Les actions**
- 4. L'emploi dans le Comité**
- 5. Le fonctionnement**
- 6. Conclusion**

### **1. L'activité sportive**

Les compétitions que nous proposons, que ce soit pour les jeunes ou les seniors sont appréciées par les pongistes. Il suffit de regarder le nombre d'équipes engagées.

D'ailleurs ce mandat se termine par une hausse des effectifs après quelques années de baisse. Nous sommes le premier Comité de Bretagne en termes de licenciés. En effet on termine avec 3666 licenciés + 142 licences (108 traditionnelles et 34 promotionnelles) et cette hausse est due à vous dirigeants de clubs et bénévoles.

Nos manifestations attirent les pratiquants : finales par classement, interclubs jeunes et surtout les championnats du Finistère qui sont sans doute la compétition qui attire le plus de joueurs sur l'ensemble de la France.

La mise en place des stages pour les féminines a attiré des pratiquantes.

Cela est pour moi un début nous devons continuer dans cette voie et même l'accentuer.

### **2. Le Projet Sportif Territorial (P.S.T.)**

Cette saison à venir sera la 3ème année de la mise en œuvre du P.S.T. qui est le résultat d'une collaboration entre la Ligue de Bretagne et les 4 Comités bretons. Notre engagement dans ce projet territorial est entier et sincère et nous allons continuer à participer de façon très active comme nous le faisons depuis de nombreuses années.

Pour autant, malgré notre intérêt pour ce projet, nous restons attentifs au maintien des actions de territoire et de proximité portées par le Comité.

### **3. Les actions**

Beaucoup actions ont été mises en œuvre tout au long de ce mandat :

- Mise en place d'une structure CLE dans le sud du département et ceci dans une démarche d'équité au sein du territoire.  
Pour la saison à venir nous avons décidé de proposer deux séances hebdomadaires pour les jeunes accueillis dans cette structure, qui doit encore trouver ses marques et se faire connaître. Nous nous donnons encore une saison pour voir l'évolution et nous allons faire un bilan de cette structure avec les clubs du sud du Département.  
Pour ma part je suis très attaché à ce projet et je souhaite que vous clubs, vous puissiez vous saisir de cette offre.
- Mise en place des stages Départementaux : nous souhaitons que cette offre puisse être faite pour l'ensemble du Comité, et cela pendant la période des vacances scolaires.
- Mise en place de sessions de formation d'animateur fédéral et entraîneur fédéral.
- Mise en place de séances d'entraînement dans des secteurs du Comité (2 séances en 2019).

### **4. L'emploi dans le Comité**

Au-delà des salariés du Comité, j'ai souhaité et voulu que nous puissions changer la façon de faire et être en conformité avec la législation du travail, lors de la mise en œuvre de nos actions et dans le recrutement des cadres techniques.

Je crois que ce système de convention de mise à disposition donne entière satisfaction et nous allons continuer dans ce sens.

Cependant, ce système a aussi ses limites et nous devons évoluer et élargir la façon de recruter et surtout le faire en fonction des besoins pour nos actions.

## **5. Le fonctionnement**

Depuis déjà plusieurs saisons nous sommes attentifs au fonctionnement du Comité afin que celui-ci soit plus réactif et plus adapté pour répondre aux besoins des clubs.

Ceci vaut même dans la gestion financière :

- Révision de l'ensemble de nos assurances, ce qui a permis de faire une économie non négligeable,
- Gestion plus rigoureuse des récompenses,
- Arrêt de la location d'un bureau qui ne servait plus à personne à la Maison des Sports de Quimper.

## **6. Conclusion**

Je pense que le bilan de ce mandat est globalement positif, néanmoins il y a des actions qui n'ont pas été vraiment faites et d'autres qu'il faut accentuer :

- Les réunions de secteur : cela était un engagement de ma part, une réunion dans le secteur Nord et une 2ème dans le sud qui a dû être annulée faute d'inscrits. Il faut sans doute revoir l'organisation mais je pense que cela doit être une priorité dans les mois à venir.
- Les formations d'arbitrage de proximité qui n'ont pas été mises en œuvre. Je souhaite vivement que cela puisse se faire rapidement.
- La pratique féminine : nous devons avoir une véritable politique afin de proposer des manifestations adaptées. Je voudrais que cela soit une priorité dans le prochain mandat.
- La communication du Comité : nous avons des efforts à faire sur tous les aspects de la communication.
- L'accompagnement des clubs dans leurs projets, dans leurs questionnements : informer et aider dans la recherche de subventions.

Le travail qui est devant nous est important certes mais il est également motivant et intéressant.

Je voudrais ici avoir quelques mots sur la période difficile que nous avons tous vécue et qui a touché l'ensemble des sports. Le Comité a fait un effort financier important pour aider les clubs en réduisant l'engagement des équipes. Cela représente un budget de 5000 euros. Il nous paraissait important d'être avec vous dans ce moment.

Et si vous le permettez je souhaiterais également dire un mot sur la situation du sport en lien avec la pandémie du Covid-19. Notre pratique s'est arrêtée brusquement avec toutes les conséquences inhérentes.

La reprise de notre sport est importante pour de nombreuses raisons et nous devons la réussir ensemble.

Et enfin je voudrais vous remercier vous les bénévoles pour votre engagement au quotidien dans le développement de notre sport dans les territoires. Je sais que votre investissement est sincère et entier.

Je veux aussi vous remercier pour votre accueil et votre gentillesse.

Je remercie également l'ensemble des membres du Comité Directeur pour leur engagement dans l'activité du Comité et au service des clubs. Je les remercie pour leur confiance.

Et je n'oublie pas les salariés du Comité pour leur travail au quotidien.

***Stefano DE BLASIO***





**COMPTE DE RESULTAT 2018/2019**

CHARGES			PRODUITS		
	2017/2018	2018/2019		2017/2018	2018/2019
Critérium Fédéral	5 729,65	5 217,70	Critérium Fédéral	7 699,80	7 086,60
Réaffiliations et abts FTT	12 885,00	12 540,00	Réaffiliations et abts FTT	12 907,00	12 512,00
Licences (Ligue & Féd°)	102 542,15	105 896,30	Licences	148 163,60	150 987,40
Fonctionnement	50 936,40	49 413,38	Fonctionnement	50 001,81	47 353,82
				0,00	0,00
			C.N.D.S. 2018	14 000,00	0,00
				0,00	0,00
Compétitions	11 059,06	8 327,06	Compétitions	9 385,10	10 364,00
Stages	8 196,99	6 659,27	Stages	7 500,00	8 624,00
			Cons.Départem. C.D.O.S	3 516,00	2 905,80
Revue	0,00	0,00	Revue	0,00	0,00
C.T.D.	39 646,55	38 889,24	C.T.D.	3 602,50	4 100,00
Animateurs sportifs	7 970,53	3 577,59	Animateurs sportifs	0,00	0,00
			Aides à l'emploi	0,00	0,00
Matériel	6 488,83	0,00	Cession matériel	0,00	558,00
Divers	854,28	854,28	Divers	0,00	480,00
<b>RESULTAT (EXCEDENT)</b>	<b>10 466,37</b>	<b>13 596,80</b>	<b>RESULTAT (DEFICIT)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>256 775,81</b>	<b>244 971,62</b>	<b>TOTAL</b>	<b>256 775,81</b>	<b>244 971,62</b>

**DETAIL DES PRODUITS 2018/2019**

**FONCTIONNEMENT**

	<u>2017/2018</u>	<u>2018/2019</u>
Cotisation départementale & championnat	35 037,60	33 514,40
Mutations, modif.licences	0,00	0,00
Cartes licences	0,00	0,00
Produits divers PST LBTT	0,00	4 627,50
Subvention C.N.D.S. 2018	14 000,00	0,00
Subvention fonctionnement Conseil Départemental	1 584,00	1 585,00
Subvention Conseil Départemental plan développement	3 100,00	1 450,00
Subvention LBTT & D.R.J.S. pour C.L.E.	3 600,00	0,00
Subvention Conseil Départemental / C.L.E.	4 500,00	4 000,00
Amendes	2 086,00	2 082,00
Recettes diverses	0,00	0,00
Produits financiers	<u>94,21</u>	<u>94,92</u>
	64 001,81	47 353,82

**COMPETITIONS**

Championnat du Finistère	4 593,30	6 166,50
Challenge Conseil Départemental	1 463,50	1 360,50
Championnat Vétérans	959,50	782,00
Tournoi féminin	0,00	0,00
Finale par classement	1 906,80	1 575,00
Interclubs Jeunes	<u>462,00</u>	<u>480,00</u>
	9 385,10	10 364,00

**STAGES**

Jeunes	7 500,00	5 715,00
Formations diverses	0,00	2 909,00
Subvention CDOS-Conseil Départemental	<u>3 516,00</u>	<u>2 905,80</u>
	11 016,00	11 529,80

**REVUE**

Revue départementales	0,00	0,00
Publicités	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
	0,00	0,00

**DETAIL DES CHARGES 2018/2019**

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>2017/2018</u>	<u>2018/2019</u>
Electricité, eau	466,35	3 203,75
Déplacements	3 064,41	3 157,22
Frais de repas	1 231,63	801,67
Assemblées générales	400,50	255,00
Secrétariat	1 319,61	1 566,92
Téléphone	0,00	0,00
Internet	1 913,27	1 908,03
Affranchissements	428,40	0,00
Locations	5 499,29	5 828,20
Assurances	1 641,21	1 707,02
Secrétariat administratif-salaires nets	19 048,53	18 169,75
Secrétariat administratif-charges sociales	11 996,83	9 825,43
Médecine du Travail	201,60	206,40
Entretien siège et femme de ménage	98,02	378,36
Frais bancaires	107,20	137,80
Formation continue salariés	976,00	951,00
Dépenses diverses	<u>2 543,55</u>	<u>1 316,83</u>
	<b>50 936,40</b>	<b>49 413,38</b>
<u>COMPETITIONS</u>		
Récompenses diverses	604,80	47,20
Premier pas pongiste	0,00	0,00
Finale par classements	306,56	174,29
Interclubs	377,76	221,38
Critérium Fédéral & circuit jeunes (salles clubs)	2 156,80	1 868,40
Championnat du Finistère	1 439,00	1 575,63
Challenge Conseil Départemental	245,53	220,62
Aides clubs non structurants	0,00	0,00
Championnat & tournoi féminin	0,00	43,51
Mini'Coms	0,00	0,00
Internationaux Champagne Ardennes	0,00	0,00
Championnat & circuit jeunes	259,39	71,12
Feuilles de matches	0,00	0,00
Trophée Burgiard	0,00	0,00
Championnat vétérans	641,80	541,86
Petit matériel	2 287,70	1 161,78
Frais d'arbitrage	<u>2 739,72</u>	<u>2 401,27</u>
	<b>11 059,06</b>	<b>8 327,06</b>
<u>STAGES</u>		
Féminines	0,00	0,00
Jeunes	3 866,39	1 971,00
C.L.E.	2 737,60	3 357,50
Aides aux stages clubs	1 593,00	765,00
Formations diverses	<u>0,00</u>	<u>565,77</u>
	<b>8 196,99</b>	<b>6 659,27</b>
<u>REVUES DEPARTEMENTALES</u>	0,00	0,00
<u>ACHATS DE MATERIELS</u>	6 488,83	0,00

COMITE DU FINISTERE TENNIS DE TABLE  
PREVISIONNEL 2019/2020

**PREVISIONNEL 2019/2020**  
(Période du 01/07/2019 au 30/06/2020)

**CHARGES**

**PRODUITS**

Critérium Fédéral	5 400,00	Critérium Fédéral	7 200,00
Réaffiliations et abts FTT	12 400,00	Réaffiliations et abts FTT	12 400,00
Licences (Ligue & Féd°)	113 000,00	Licences	158 000,00
Fonctionnement	50 950,00	Fonctionnement	46 450,00
		Subv. C.N.D.S. 2019	0,00
Compétitions	10 800,00	Compétitions	10 150,00
Stages	8 150,00	Stages	7 900,00
		Cons.Départem. CDOS	3 000,00
Matériel	4 000,00	Subv. Cons.Gal/Matériel	0,00
C.T.D.	40 500,00	C.T.D.	4 000,00
Animateurs sportifs	3 900,00	Animateurs sportifs	0,00
<b>RESULTAT - EXCEDENT</b>	<b>0,00</b>	<b>RESULTAT-DEFICIT</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>249 100,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>249 100,00</b>

**Alain LABAT**

**COMITE DEPARTEMENTAL de TENNIS de TABLE du FINISTERE**

*Assemblée Générale du 12 septembre 2020 - 29480 LE RELECQ-KERHUON*

**RAPPORT du COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice comptable du 1 juillet 2018 au 30 juin 2019**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m' a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2019 qui s'est déroulée à POULDREUZIC, je vous présente mon rapport qui portera comme habituellement sur les 4 points suivants:

- Le **contrôle des comptes annuels clos au 30 juin 2019 du Comité Départemental de Tennis de Table du Finistère**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La **justification** de mes appréciations,
- Les **vérifications et informations** spécifiques prévues par la loi.
- Le **budget prévisionnel 2019-2020**.

***1- Mon opinion sur les comptes annuels :***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Je vous rappelle qu'un audit consiste à vérifier par sondage, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiants des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime, à cet égard, que les contrôles exercés sur les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion exprimée ci-après :

***Je certifie que les comptes annuels, arrêtés au 30 juin 2019, qui font apparaître un solde excédentaire 13 596,80 € au compte de résultat ainsi qu'un total de bilan de 126 945,47 € sont, au regard des règles et principes comptables français , réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale du Comité Départemental de Tennis de Table du Finistère à la fin de cet exercice.***

***2- La justification des appréciations :***

En application des dispositions de l'article L.823-9 relatives à la justification de mon appréciation, je vous informe que les évaluations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. L'avis ainsi porté s'inscrit dans le cadre de la démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation d'une opinion telle qu'elle est exprimée dans la première partie de ce rapport.

1/2

### 3- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.  
Je n'ai, à cet égard, aucune observation à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels avec les informations données dans le rapport financier et dans les documents qui vous sont adressés, sur la situation financière et les comptes annuels.

---

*Au regard de ces appréciations, je suggère que quitus de sa gestion soit délivré à Monsieur Alain LABAT, trésorier du présent Comité, qui en assure l'ensemble des prestations comptables. Et comme chaque année, et ce ne sont pas que des mots, je ne peux que le féliciter pour la qualité du travail accompli, la compétence, la rigueur et la disponibilité dont il fait preuve.*

---

### 4- Le budget prévisionnel 2019-2020.

Je n'ai pas d'avantage d'observations à formuler quant au budget de fonctionnement prévisionnel qui m'a été communiqué pour l'exercice 2019-2020 dont la comptabilité est actuellement en cours de réalisation.  
Une simple remarque : les conditions sanitaires particulières que nous connaissons ne produisent pas d'impacts significatifs sur les prévisions de cet exercice.

Fait à Saint Pol de Léon le 2 septembre 2020.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention.

Le Commissaire vérificateur aux comptes  
Guy LE FLOCH



## Vote sur le Bilan Financier

Le bilan financier est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale par votre à main levée.

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité des voix

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

## Nomination des Commissaires vérificateurs aux comptes

Le Président demande s'il y a des volontaires dans l'Assemblée Générale pour contrôler en toute neutralité les comptes du Comité Départemental ?

Aucun membre de l'Assemblée Générale ne se portant candidat, le Président demande l'approbation de l'Assemblée Générale pour reconduire Monsieur Guy LE FLOCH aux fonctions de commissaires vérificateurs :

Vote contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : Unanimité

## **Proclamation des résultats à l'élection du Comité Directeur**

Clubs présents : 63. Nombre de voix correctement exprimées : 208.  
Les 18 membres sont élus avec 208 voix chacun.

## **Délibération du nouveau Comité Directeur**

Les 13 membres présents élus se retirent sous la subordination de Michel TALARMAIN, le plus ancien membre du Comité Directeur pour élire le Président.

A la suite d'un vote à bulletin secret, Stefano DE BLASIO est proposé à l'Assemblée Générale avec 12 voix et une abstention.

## **Vote de confirmation de l'Assemblée Générale du Président du Comité**

Michel TALARMAIN rend compte à l'Assemblée des résultats du vote des membres du Comité Directeur.  
Il est procédé à un nouveau vote à bulletin secret.  
Stefano DE BLASIO est confirmé dans la fonction de Président avec :

- Bulletins blancs : 9
- Pour : 185
- Contre : 0
- Abstentions : 14

sur un total de 208 voix.

Le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale Julien NICOL comme Président délégué.  
Julien NICOL est confirmé au poste de Président délégué.

## Questions diverses

- **Le Comité peut-il donner une réponse générale applicable à tous les clubs concernant le casse-croûte d'après match ?**

Julien NICOL et Stefano DE BLASIO répondent que ce n'est pas au Comité d'édicter une règle, que chaque club doit se référer aux directives municipales et choisit de maintenir le casse-croûte ou non si la Mairie l'autorise.

- **Ne vaut-il pas mieux que les clubs apportent leur gel lors des déplacements vu que certaines mairies n'en fournissent pas ?**

Aurélie NEDELEC répond que c'est au club qui accueille normalement d'assurer la tenue de la rencontre selon les règlements. Cela vaut pour le protocole sanitaire. Et les malheureuses économies faites sur les casse-croûtes pourront sans doute permettre d'acheter les fournitures nécessaires.

- **Le Comité peut-il faire une liste des clubs qui peuvent offrir un casse-croûte ou non ?**

Aurélie NEDELEC note que les conditions sanitaires et décisions municipales fluctuent et rendraient la liste rapidement caduque. Il vaut mieux que chaque capitaine d'équipe contacte les équipes de sa poule.

- **Doit-on permettre l'utilisation des vestiaires ?**

Julien NICOL répond qu'il s'agit d'une décision municipale. Il faut donc se renseigner auprès de sa mairie.



## Mérite Régional 2020

- **MEDAILLE DE BRONZE**

BALCON Nicolas  
Jean-Malo LEBARBE  
Stéphane LE GOFF  
Géraldine CARIOU  
Albert RAPHALEN  
Bruno LE MOAL

Gars du Reun Guipavas  
Douarnenez TT  
TT Loctudy  
TT Loperhet  
RC Briec  
Moëlan TT

- **MEDAILLE D'ARGENT**

Guy LE FLOC'H  
Michel KERDONCUFF  
Franck LE HELLOCO

TT JA Châteaulin  
TTC Brest Recouvrance  
Landerneau TT

- **MEDAILLE D'OR**

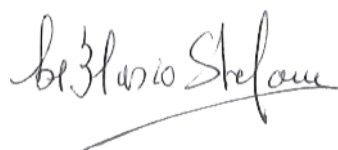
Patrick PERON  
Chantal KERGOURLAY

PPC Kerhuonnais  
Quimper Cornouaille TT

L'ordre du jour étant épuisé, le nouveau Président clôt l'Assemblée Générale à 10 h 25.

La réunion générale de rentrée débute à 10 h 30 avec la présentation des groupes du championnat par équipes seniors pour la nouvelle saison.

Le Président du Comité,  
Stefano De Blasio



Le Secrétaire de séance,  
Hélène Huon

